MESSAGE 2

LES MEMBRES DU PFE SE MOBILISENT POUR QUE L'EAU SOIT AU CŒUR DU FUTUR AGENDA POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (AGENDA POST 2015)

En décembre 2014, M. Ban Ki Moon, Secrétaire Général des Nations unies s'est prononcé sur le grand enjeu que constitue le vote des Objectifs pour le Développement Durable : « Jamais auparavant, le monde n'a eu à faire face à un défi aussi complexe dans une seule année, l'année 2015, et cette unique opportunité ne se représentera pas pour notre génération ».

L'eau est une composante fondamentale du développement humain

Les défis pour le secteur de l'eau restent énormes et s'amplifient.

L'agriculture, qui a besoin d'eau, et la sécurité alimentaire sont menacées par le dérèglement climatique, alors qu'il faudra pourtant bien pouvoir nourrir plus de 9 milliards d'habitants en 2050.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement reste un défi majeur. Chaque année, près de 361 000 morts d'enfants de moins de 5 ans pourraient être évitées grâce à un meilleur accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (OMS, 2014), 1,8 milliard de personnes utilisent une eau contaminée par des matières fécales (OMS-UNICEF 2014), 90% des pollutions sont rejetées sans traitement dans les pays en développement (UN Water 2012).

L'eau doit pouvoir être gérée partout de façon intégrée et durable pour satisfaire et concilier les besoins humains et naturels : eau domestique, eau pour l'agriculture, l'énergie et l'industrie, eau pour la nature. Or, la ressource est dégradée ou menacée dans nombre de régions.



Les engagements du PFE

Dans un contexte où l'eau reste un enjeu majeur pour le développement, le Partenariat Français pour l'Eau s'est fortement mobilisé pour que ce sujet soit pleinement intégré dans la définition des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont les négociations sont en cours jusqu'à l'Assemblée Générale des Nations unies de septembre 2015.

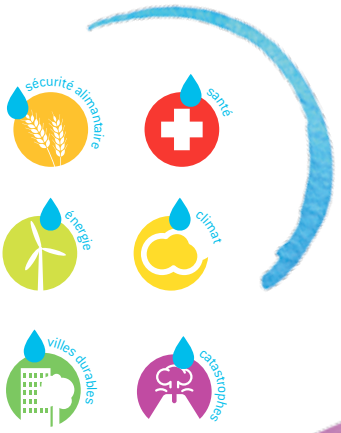
La question de l'eau dans les OMD était essentiellement présente à travers les dimensions de l'accès à l'eau et aux toilettes. Il s'agissait de diviser par deux la proportion de la population mondiale privée d'un accès à l'eau dit amélioré (protégé des pollutions animales) et de toilettes. Si l'objectif d'accès à l'eau a été atteint, la qualité réelle de l'eau n'y était pas vraiment prise en compte. Quant à l'objectif lié à l'accès aux toilettes, il est loin d'être atteint.

Les membres du Partenariat Français pour l'Eau conduisent une action pour l'adoption d'un Objectif Eau plus ambitieux au sein des Objectifs de Développement Durable. Cet objectif doit assurer une gestion durable des ressources en eau pour satisfaire les besoins de tous les secteurs, et garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Par ailleurs, les membres du Partenariat Français pour l'Eau rappellent la nécessité de faire le lien entre l'eau et les autres secteurs dépendant de la ressource en eau (Sécurité alimentaire, Pauvreté, Santé, Energie, Villes durables, Catastrophes...) grâce à des cibles qui tiennent compte de l'eau dans ces différents objectifs.

OMD, ODD : quelle différence ?

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) couvraient la période 2000-2015 et ne concernaient que les pays en développement. C'était une première. Les Objectifs du Développement Durable (ODD) couvriront la période 2015 -2030 et concerneront tous les pays (développés et en développement). Ces objectifs constituent une feuille de route commune pour l'avenir durable de la planète et de l'humanité, appliquée par les Etats.



L'objectif Eau

Les membres du PFE proposent un objectif spécifique à l'eau qui inclurait les 6 dimensions suivantes:

Parvenir à un accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable, pour les ménages, les écoles et les établissements de santé.

Les OMD ne prenaient pas en compte la qualité de l'eau. Les membres du Partenariat Français pour l'Eau souhaitent une prise en compte de services d'eau garantissant des taux minimaux de bactérie fécale (Escherichia coli), d'arsenic et de fluoride. Ces services, gérés de manière sûre, incluraient des mesures visant à protéger les approvisionnements et à garantir la potabilité de l'eau.

Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air.

Les membres du PFE souhaitent que les nouveaux Objectifs du Développement Durable assurent une gestion sûre des excréments en particulier pour les ménages, les écoles et les établissements de santé en zones urbaines et rurales.

Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant la proportion de recyclage et de réutilisation des eaux dans un contexte approprié.

Une cible à atteindre :
les membres du PFE souhaitent une meilleure prise en compte de la qualité de l'eau.

L'hygiène est un pilier indispensable à toute initiative en lien avec l'assainissement.

La gestion durable de la ressource en eau doit permettre de répondre aux besoins de tous les secteurs.

Accroître la productivité de l'eau (une goutte d'eau produit plus et mieux) notamment pour assurer les besoins alimentaires et, dans les régions en situation de pénurie croissante, mieux gérer la ressource pour réduire sa surexploitation tout en prenant en compte les besoins de tous les secteurs.

Mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris pour les ressources partagées par plusieurs pays.

Protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques, y compris les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.



Les Objectifs de Développement Durable : au-delà des bonnes intentions

Les ODD doivent donner toute leur place aux populations locales et vulnérables et se fonder sur :

- des outils de bonne gouvernance ;
- une forte décentralisation ;
- des financements à la hauteur des enjeux ;
- des transferts de technologies accompagnés de formation ;
- un suivi rigoureux et opérationnel.

Ces Objectifs ne seront efficaces que s'ils sont associés à un système de monitoring basé sur des indicateurs ambitieux et fiables qui permettent d'évaluer le progrès des objectifs par pays.
Le PFE a travaillé avec ses partenaires étrangers et en lien avec le Ministère de l'Ecologie et le Ministère des Affaires étrangères, pour proposer un système de suivi via des indicateurs portant sur les « cibles » liées à l'eau.

Retrouvez une version évolutive des indicateurs sur :
www.partenariat-francais-eau.fr

